

ESPACE TEST AGRICOLE APPEL à CANDIDATURES



ANNONCE :
**1 place en « test » en
arboriculture sur un verger
test de 4 ha (2 testeur.ses)
Hiver 2023 – Puy de Dôme**

Le Verger Test « Les Cheires » situé au Sud-Ouest de Clermont Ferrand entre la plaine de Limagne et les Volcans d'Auvergne (Puy-de-Dôme) propose d'accueillir **1 testeur.se en agriculture sur un atelier de production de pommes de 2 ha.**

LE VERGER TEST LES CHEIRES

Le Verger test « Les Cheires » se situe sur la commune de St Amant Tallende. Ce lieu test est le fruit d'un partenariat entre Mond'Arverne Communauté, Îlots Paysans, FRAB AURA, la SAFER Auvergne Rhône Alpes, Terre de Liens Auvergne qui a permis l'acquisition de ce verger planté de pommiers.

Le Verger Test « Les Cheires » est planté de 4 ha de pommiers d'un seul tenant.

De nombreuses variétés de pommes sont présentes : Golden, Comte, Canada Grise et Blanche, Belle Reine, Jubilé ... Le verger est à 500 m d'altitude avec une exposition Nord-Est, certifié Agriculture Biologique. **Îlots Paysans vous propose de vous tester sur une surface d'environ 2 ha.** <https://reneta.fr/îlots-paysans>



LE TEST KESACO ?



C'est avoir la possibilité, pour une durée déterminée, d'être en autonomie sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite des cultures, entretien des machines, récolte, transformation, etc.), que sociaux (organisation du travail) et économiques (gestion financière et commercialisation).

Durant le test, le/la testeur.se assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production, en cohérence agronomique avec l'ensemble des surfaces du site (notamment s'intégrer dans l'assolement déjà en place) ainsi que la commercialisation. Il sera

accompagné en fonction de ses besoins (paysans accueillants, techniciens, animateurs territoriaux et accompagnateurs de l'espace test « Îlots Paysans »)

TERRITOIRE

Le territoire de la Vallée de la Monne est **l'un des deux pôles de production de fruits**, notamment en pommes et cerises du Puy-de-Dôme. La filière de l'arboriculture a été très importante dans l'économie de la région avec comme fer de lance des variétés locales de renommée nationale. La culture fruitière a connu dans les années 70/80 un tournant important avec une forte intensification des productions. L'Auvergne n'a pas pu et n'a pas su prendre ce tournant et la production de fruits a progressivement cédé la place à d'autres cultures. Aujourd'hui, il reste une quinzaine de producteurs pour un volume d'environ 3000 tonnes de pommes.

Pourtant, la demande en fruits ne cesse d'augmenter et **le potentiel de consommation locale est de dix fois la production actuelle.**



Les enjeux du maintien de l'arboriculture en Auvergne sont multiples, les collectivités l'ont bien compris, puisque à partir des années 2000, de nombreuses initiatives en faveur de l'arboriculture et des paysages de vergers ont pu voir le jour: la création d'un verger de conservation et de promotion de la pomme d'Auvergne, la mise en œuvre d'un agenda 21 au sein duquel les paysages de vergers et de vignes ont été identifiés comme des éléments structurants de l'identité paysagère et patrimoniale du territoire, le soutien à l'installation d'un pomiculteur en agriculture biologique sur le territoire, la plantation de micro-verger...

Aujourd'hui Mond'Arverne Communauté poursuit cet engagement au travers de la mise œuvre de ce verger test, qui vise à **favoriser de nouvelles installations et à préserver un patrimoine paysager fort.**

DUREE

La durée du test de **1 an renouvelable une fois** (donc un maximum de 2 ans).

CONDITIONS DU TEST

Le.la testeur.se sera physiquement en activité sur le Verger Test « Les Cheires » à St Amant Tallende

Les moyens de production : **Foncier, bâtiment** (pour le conditionnement et le stockage.), **du matériel** (tracteur, broyeur, atomiseur ...) seront **mis à disposition selon des conditions prédéfinies.**

Le.la testeur.se aura à sa charge le petit matériel portatif et l'achat des divers intrants et consommables nécessaires pour mener son activité.

Le cas échéant, un logement pourrait être trouvé sur la commune.

- L'activité sera **hébergée juridiquement** au travers d'un contrat « CAPE » (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), avec la couveuse Starter. La couveuse fournira au testeur.se un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes et au développement de son activité.

- Le.la testeur.se sera accompagné par **Ilots Paysans** qui lui fournira les outils nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test.

- Un **accompagnement technique** sera défini selon les besoins (technicien et tuteur).

- Une **convention multipartite** régira les relations entre tous les organismes/ personnes associés.

PROFIL

Avoir un **projet d'installation arboricole** seul ou à plusieurs.

Avoir au moins **une première expérience en arboriculture**

Avoir envie de s'installer en bio

CALENDRIER

Entrée en test prévue : **Possible dès novembre 2023**

Etapes intermédiaires :

- ✓ Rencontre individuelle des personnes intéressées et visite du verger-test et du bâtiment : **entre septembre et décembre**
- ✓ Construction accompagnée du projet de test
- ✓ Validation avec la couveuse Starter du démarrage du test

Pour connaître les modalités de candidature, prendre contact avec **Laura MARLIER**

Au **06 14 72 25 17** ou envoyer un courriel à **ilotspaysans@gmail.com**

Nous vous invitons à contacter le plus rapidement possible Ilots Paysans, afin d'échanger sur votre projet et travailler ensemble à votre candidature